

La perception de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Rapport rédigé par :

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Camille Espinasse, Chargée d'études au sein du Département Politique – Opinion

Marine Rey, Chargée d'études au sein du Département Politique – Opinion



Sommaire

Méthodologie de l'enquête	2
1. Les chiffres clé de l'étude	4
2. Priorité et notoriété de la réforme des rythmes scolaires	6
3. Les contours de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires	10
4. Les modalités de la mise en place de la réforme dans les communes	14
5. La perception des parents d'élèves scolarisés en école primaire quant à la mise en place de la réforme dans leur commune	18

Méthodologie d'enquête

- *Enquête réalisée en ligne, du 12 février en soirée au 14 février au matin.*
- *Echantillon de 1617 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'access panel Harris Interactive.*
- *Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).*
- *Aide à la lecture des résultats détaillés :*
 - *Les chiffres sur fond vert sont ceux qui apparaissent le plus significativement au dessus du chiffre auprès de l'ensemble de la population interrogée tandis que les chiffres sur fond orange sont ceux qui apparaissent le plus significativement en-dessous.*
 - *Les chiffres des colonnes comportant une astérisque (*) sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs.*



Les chiffres clés de l'étude

Les chiffres clés de l'études

1 Une réforme connue mais dont le sujet n'apparaît pas comme la première priorité en matière scolaire

91% des Français indiquent avoir entendu parler de la réforme des rythmes scolaires et **62%** déclarent voir clairement ce dont il s'agit.

Les rythmes scolaires ressortent comme étant une des principales priorités de l'école primaire dans les années qui viennent pour **26%** des Français.

3 Des modalités de mise en place qui doivent être adaptées en fonction des communes

Les Français sont partagés sur la capacité de leur commune à mettre en place la réforme : les infrastructures seraient insuffisantes dans leur commune pour **45%** des Français, tout comme le personnel encadrant selon **57%** d'entre eux

23% des Français indiquent être prêts à payer davantage d'impôts locaux dans leur commune afin que les activités périscolaires proposées dans le cadre de la réforme soient gratuites pour tous les élèves de primaire de la commune

Seuls **12%** des Français souhaitent que la réforme soit mise en place dès la rentrée 2013. **48%** préféreraient voir la réforme mise en place progressivement, c'est-à-dire dans certaines écoles à la rentrée 2013, et à la rentrée 2014 dans les autres

2 Une réforme dont on attend qu'elle favorise avant tout l'égalité entre les élèves

50% des Français considèrent que l'organisation de la journée et de la semaine de classe doit être différente entre les élèves de maternelle et d'élémentaire

62% des Français estiment que les activités périscolaires qui seront mises en place devraient être gratuites pour tous, et **48%** qu'elles devraient être obligatoires

La mise en place de cette réforme va, pour **42%** des Français, augmenter les inégalités entre les élèves

4 Des parents qui privilégient une fin des cours à 15h30 plutôt qu'à 16h30

92% des parents d'élèves en primaire déclarent qu'ils inscriront leur enfants aux activités périscolaires si elles sont gratuites, proportion qui descend à **41%** si elles sont payantes

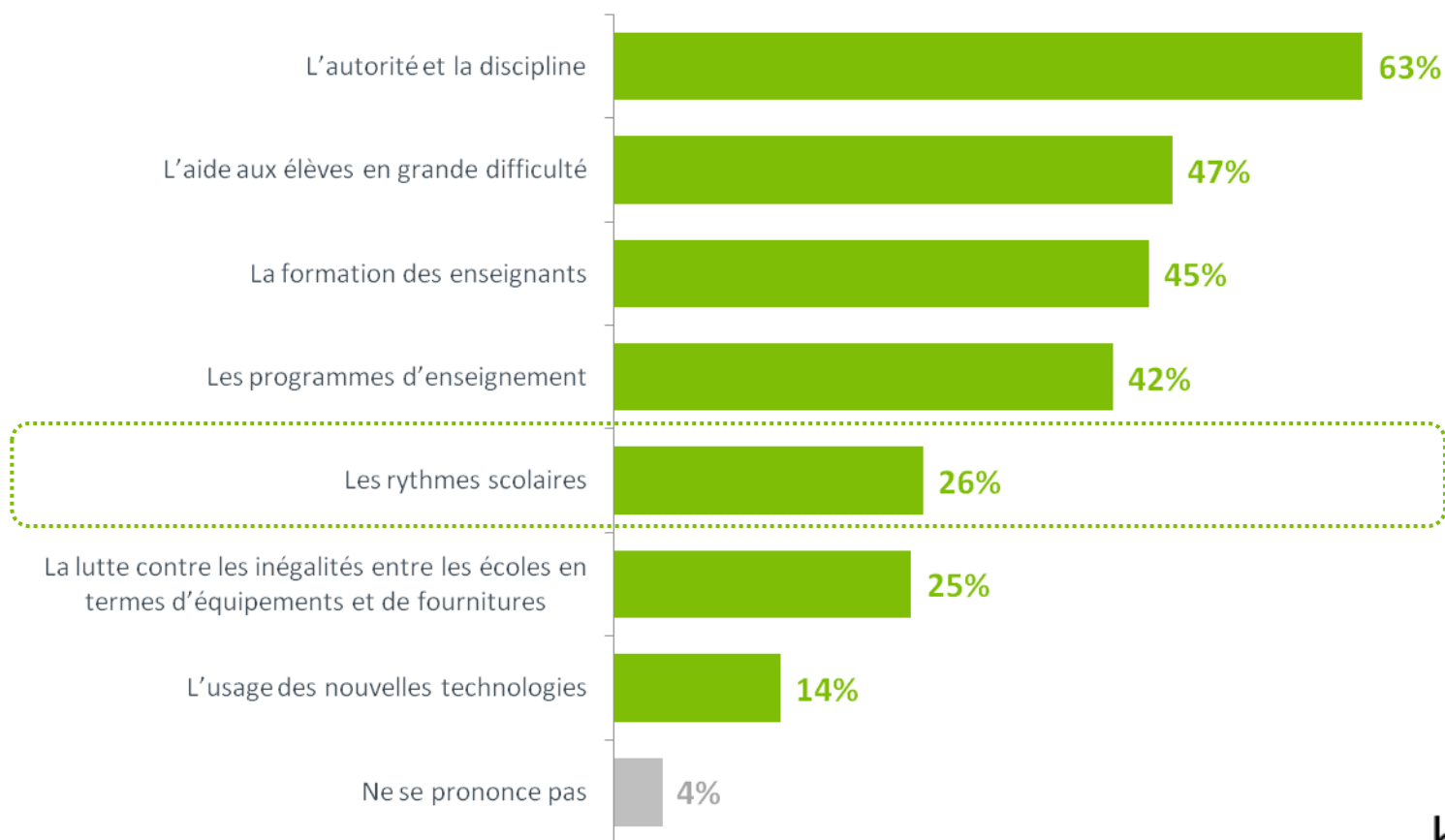
Les parents d'élèves en primaire privilégient la mise en place des activités périscolaires en fin de journée pour **68%** d'entre eux, quand **29%** préféreraient qu'elles soient organisées au moment de la pause méridienne



Priorité et notoriété de la réforme des rythmes scolaires

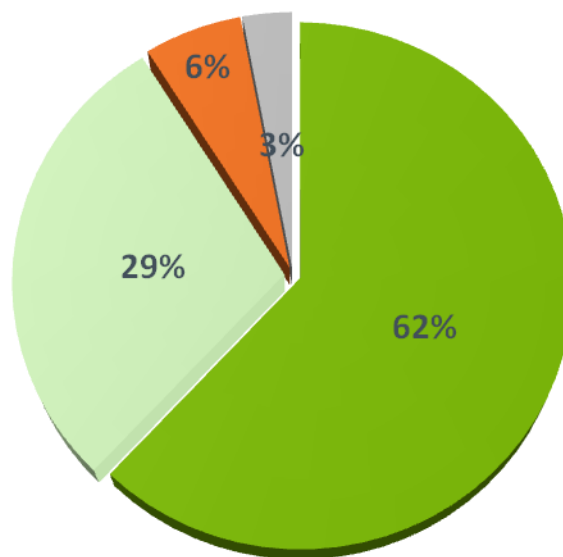
L'autorité et la discipline, prioritaire pour l'école primaire dans les années qui viennent selon une majorité de Français, quand les rythmes scolaires le sont pour un quart d'entre eux

Parmi les sujets suivants, lesquels vous semblent prioritaires pour l'école maternelle et élémentaire dans les années qui viennent ? (Trois réponses possibles)



Plus de neuf Français sur dix indiquent avoir entendu parler de la réforme des rythmes scolaires et six sur dix déclarent voir clairement ce dont il s'agit

Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation nationale a présenté une réforme des rythmes scolaires et a annoncé qu'elle serait mise en place dans certaines écoles primaires dès la rentrée 2013. Avez-vous déjà entendu parler de cette réforme ?

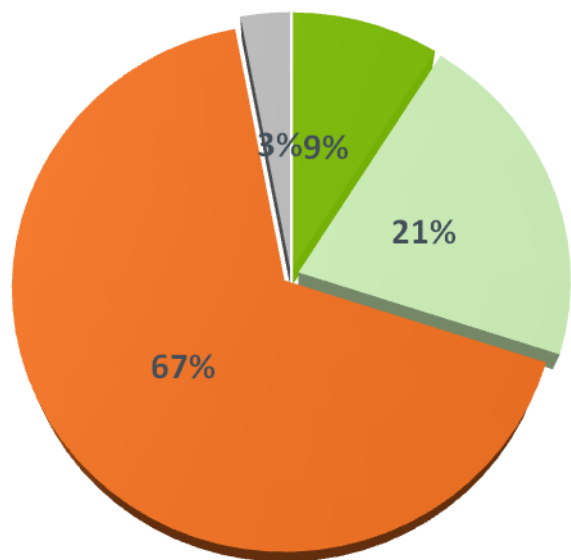


**Oui :
91%**

■ Oui, et vous voyez clairement ce dont il s'agit ■ Oui, mais vous ne voyez pas clairement ce dont il s'agit ■ Non ■ Ne se prononce pas

Moins d'un tiers des Français a déjà entendu parler des projets éducatifs territoriaux

Avez-vous déjà entendu parler des « projets éducatifs territoriaux » ?



Oui :
30%

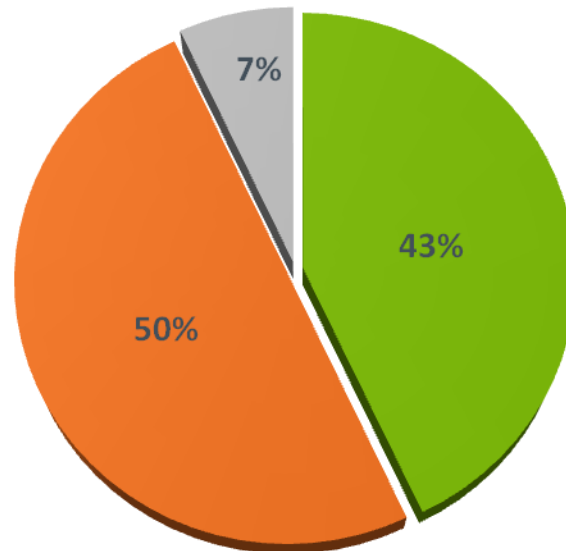
■ Oui, et vous voyez clairement ce dont il s'agit ■ Oui, mais vous ne voyez pas clairement ce dont il s'agit ■ Non ■ Ne se prononce pas



Les contours de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Une majorité de Français estime qu'il vaudrait mieux que l'organisation de la journée et de la semaine soit différente entre les élèves de maternelle et d'élémentaire

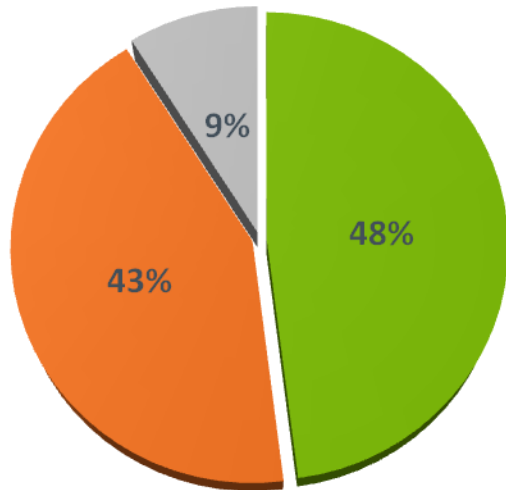
Selon-vous, faut-il que la nouvelle organisation de la journée et de la semaine soit la même pour les enfants de maternelle et les enfants d'élémentaire, c'est-à-dire quatre journées et demi de cours par semaine, avec un allongement de la pause déjeuner et/ou une fin des cours à 15h30 pour tous, ou que cette organisation soit différente entre la maternelle et l'élémentaire ?



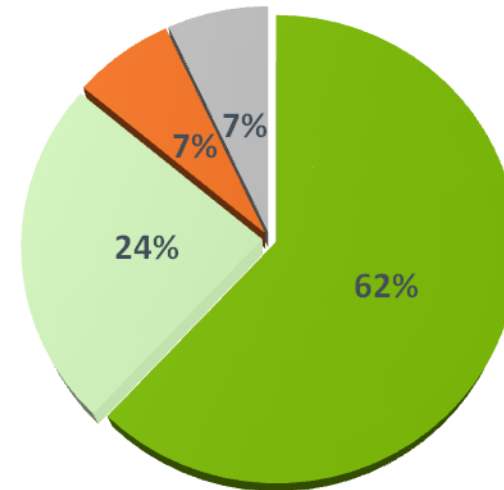
- Il faut que cette organisation soit la même pour tous les élèves du primaire
- Il faut que cette organisation soit différente entre les élèves scolarisés en maternelle et ceux scolarisés en élémentaire
- Ne se prononce pas

Des activités périscolaires que les Français souhaitent gratuites mais pas nécessairement obligatoires

Voici différents groupes d'affirmations concernant les activités périscolaires qui seront mises en place par les communes dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Dans chacun de ces groupes, de laquelle des opinions vous sentez vous le plus proche ?



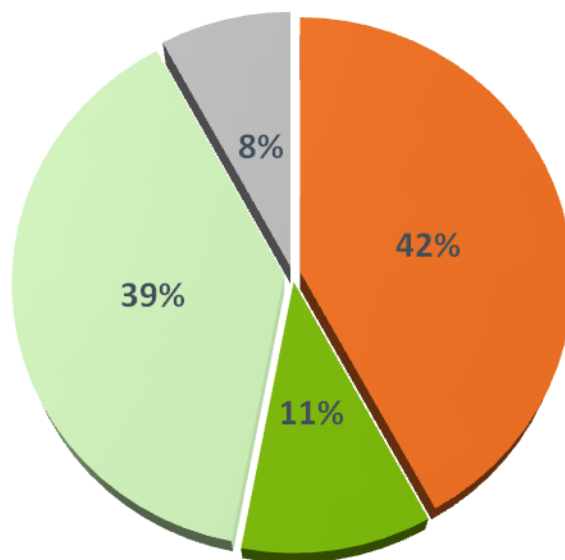
- Il faut que ces activités périscolaires soient obligatoires
- Il faut que ces activités périscolaires soient facultatives
- Ne se prononce pas



- Il faut que ces activités périscolaires soient gratuites pour tous les élèves, quel que soit le niveau de revenus de leurs parents
- Il faut que le prix de ces activités périscolaires varie en fonction du niveau de revenus des parents, c'est-à-dire qu'elles soient gratuites pour les parents dont les revenus sont les plus bas et que leur prix augmente en fonction du revenus des parents
- Il faut que ces activités périscolaires soient payantes et au même prix pour tous les élèves, quel que soit le niveau de revenus de leurs parents
- Ne se prononce pas

Quatre Français sur dix indiquent penser que la réforme va augmenter les inégalités entre les élèves, une même proportion estimant que cela ne changera rien

Diriez-vous que la réforme des rythmes scolaires va... ?



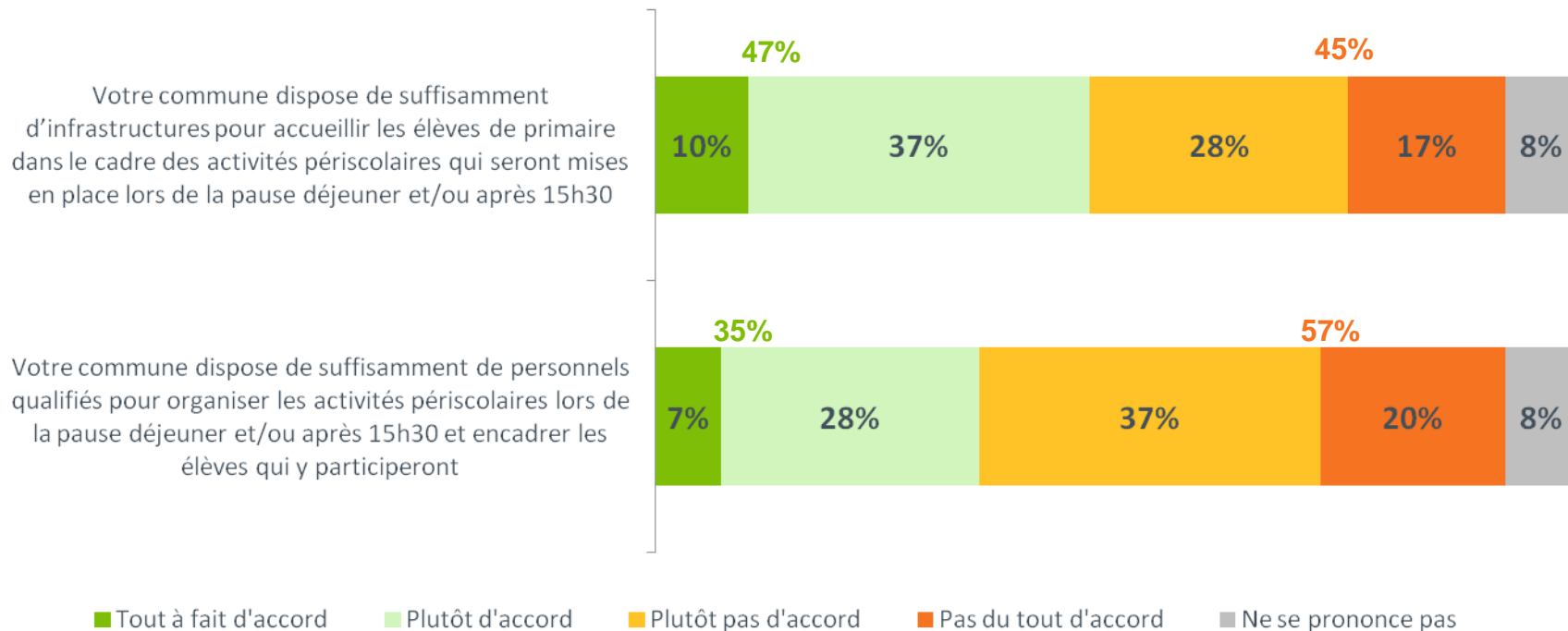
- Augmenter les inégalités entre les élèves scolarisés dans des communes disposant de moyens financiers élevés et ceux scolarisés dans des communes ne disposant pas de moyens financiers élevés
- Réduire les inégalités entre les élèves scolarisés dans des communes disposant de moyens financiers élevés et ceux scolarisés dans des communes ne disposant pas de moyens financiers élevés
- Ni augmenter, ni réduire les inégalités entre les élèves scolarisés dans des communes disposant de moyens financiers élevés et ceux scolarisés dans des communes ne disposant pas de moyens financiers élevés
- Ne se prononce pas



Les modalités de la mise en place de la réforme dans les communes

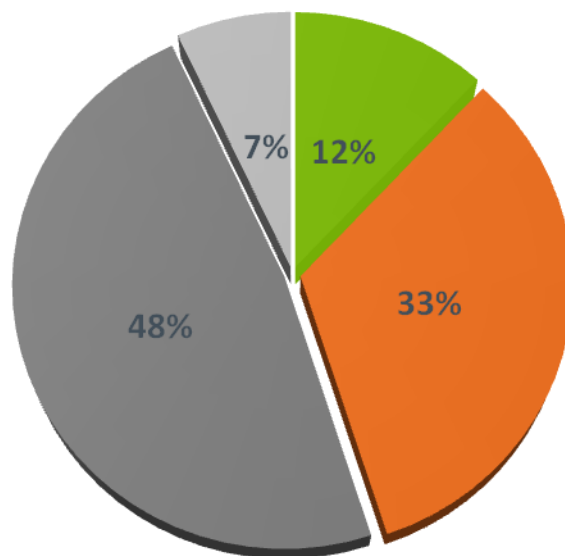
Les Français semblent partagés sur la capacité de leur commune à mettre en œuvre la réforme, tant en termes d'infrastructures que de personnel encadrant

Cette réforme des rythmes scolaires prévoit une réduction du nombre d'heures de classe par jour, avec un allongement de la pause déjeuner des élèves et/ou une fin des cours avancée à 15h30. Des activités périscolaires, c'est-à-dire des activités culturelles, artistiques ou sportives seront donc organisées pendant la pause de la mi-journée et/ou après 15h30. Ces activités seront organisées par les mairies de chaque commune. Pour chacune des affirmations suivantes, indiquez si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord.



Une mise en place progressive de la réforme, dès 2013 dans certaines écoles et en 2014 pour les autres recueille la faveur d'une majorité relative de Français

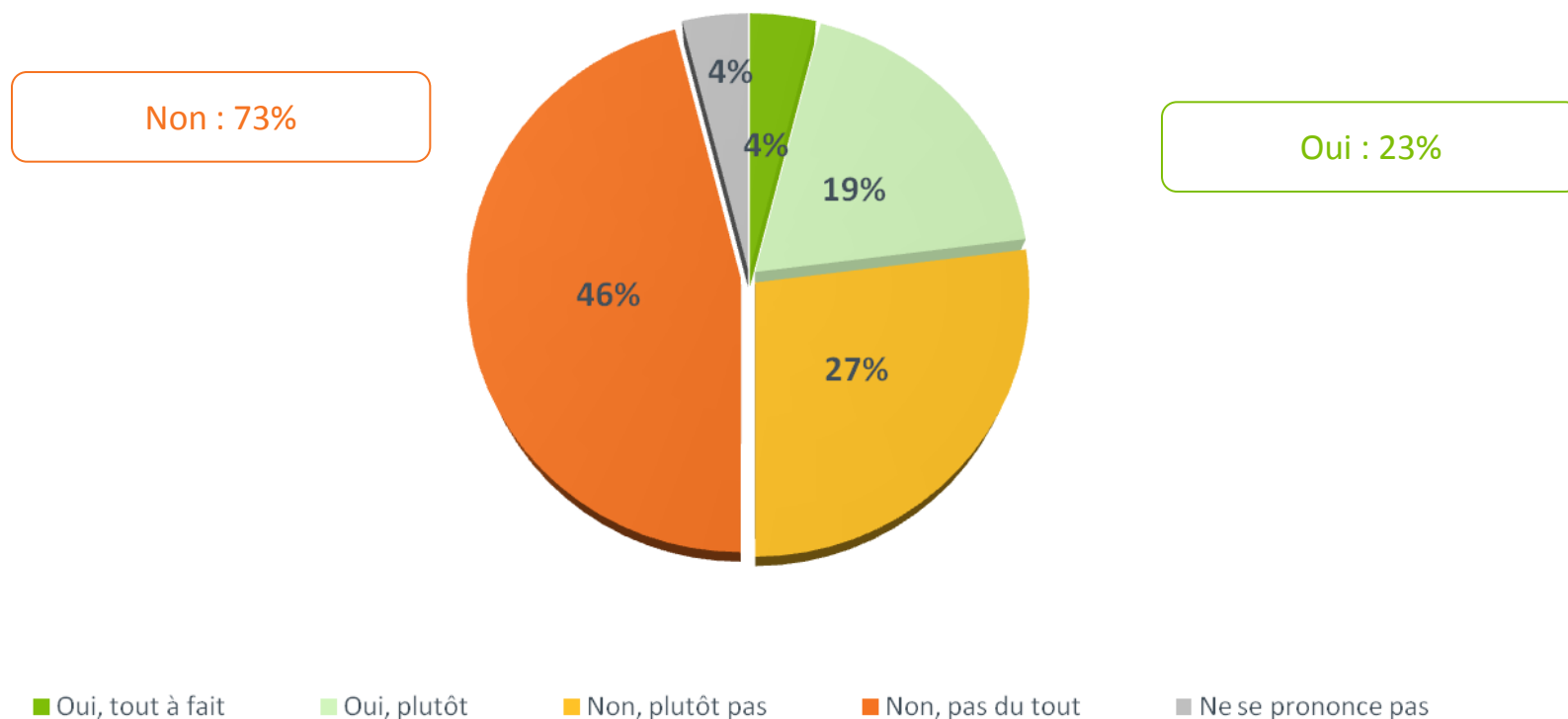
Concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, de laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche ?



- Cette réforme doit être mise en place, dans toutes les écoles du territoire, dès la rentrée de septembre 2013 afin que la réforme entre rapidement en application
- Cette réforme doit être mise en place, dans toutes les écoles du territoire, à la rentrée 2014 afin de laisser le temps aux communes de préparer l'organisation de cette réforme
- Cette réforme doit être mise en place progressivement, c'est-à-dire dès 2013 dans certaines écoles dont les communes sont prêtes à organiser les activités périscolaires et en 2014 pour les autres
- Ne se prononce pas

Près des trois-quarts des Français déclarent ne pas être prêts à payer davantage d'impôts locaux pour financer les activités périscolaires dans les écoles primaires de leur commune

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, accepteriez-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout de payer davantage d'impôts locaux dans votre commune pour que les activités périscolaires proposées aux élèves d'école primaire de votre commune soient gratuites ?



■ Oui, tout à fait

■ Oui, plutôt

■ Non, plutôt pas

■ Non, pas du tout

■ Ne se prononce pas



La perception des parents d'élèves scolarisés en école primaire quant à la mise en place de la réforme dans leur commune

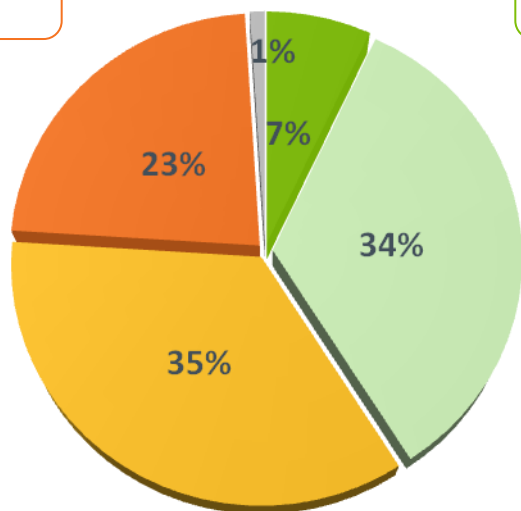
La plupart des parents d'élèves de primaire déclarent qu'ils n'inscriront leurs enfants aux activités périscolaires qu'à la condition qu'elles soient gratuites

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les enfants ne seront pas obligés de participer aux activités périscolaires. Ces activités seront, ou pas, payantes selon les communes. Vous personnellement, lorsque la réforme sera mise en place, que ferez vous... ? (Si vous avez plusieurs enfants scolarisés en école primaire, nous parlons, dans le cadre de cette question, de votre enfant le plus jeune)

Base : Parents d'élève(s) scolarisé(s) en école primaire

... Si les activités périscolaires sont payantes. Inscririez-vous votre enfant aux activités périscolaires ?

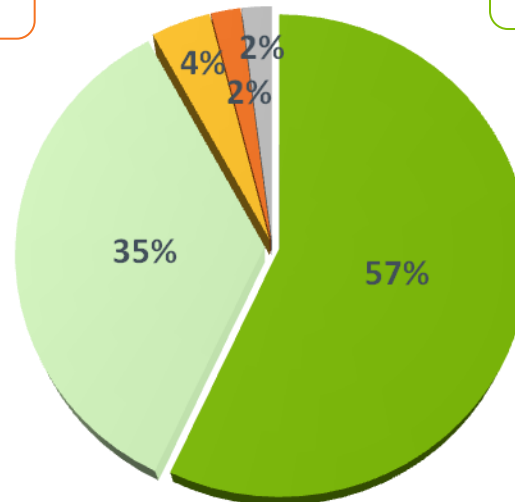
Non :
58%



Oui :
41%

... Si les activités périscolaires sont gratuites. Inscririez-vous votre enfant aux activités périscolaires ?

Non :
6%



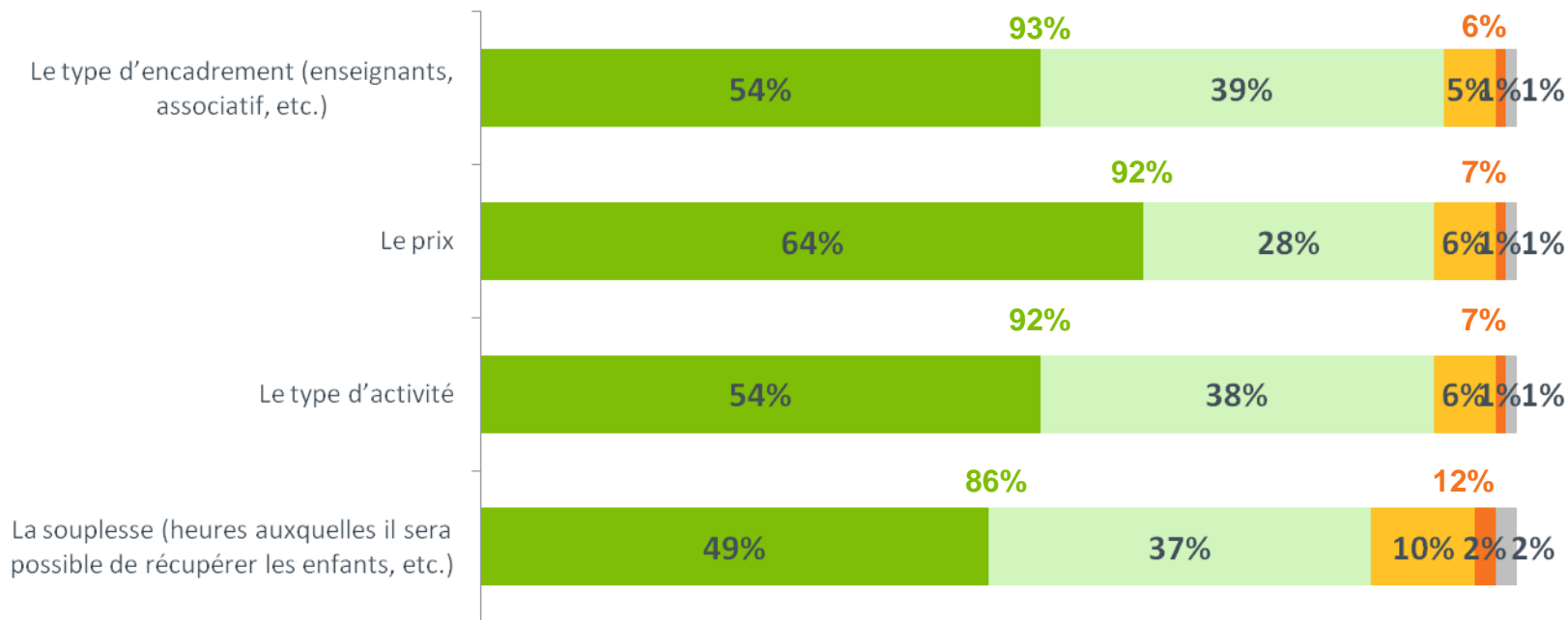
Oui :
92%

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas
- Ne se prononce pas

D'après les parents d'élèves de primaire, de nombreux éléments de l'organisation des activités périscolaires impacteront leur choix d'y inscrire leur enfant ou non

Et pour chacun des critères suivants, indiquez s'il sera très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout important dans votre choix d'inscrire ou pas votre enfant aux activités périscolaires ? (Si vous avez plusieurs enfants scolarisés en école primaire, nous parlons, dans le cadre de cette question, de votre enfant le plus jeune)

Base : Parents d'élève(s) scolarisé(s) en école primaire

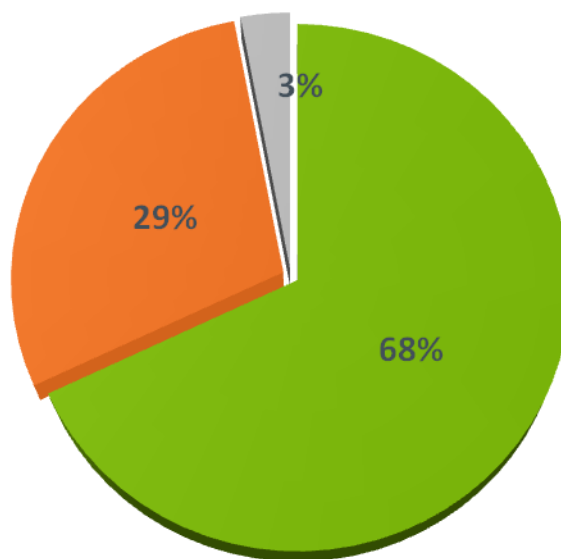


■ Très important ■ Plutôt important ■ Plutôt pas important ■ Pas du tout important ■ Ne se prononce pas

Des parents d'élèves plutôt favorables à des activités périscolaires en fin de journée qu'au moment de la pause méridienne

Toujours, dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, différentes organisations de la journée pourront être mises en place selon les communes. Parmi ces différents possibilités, quelle est celle que vous préférez voir mise en place dans votre commune pour votre enfant scolarisé en primaire ? (Si vous avez plusieurs enfants scolarisés en école primaire, nous parlons, dans le cadre de cette question, de votre enfant le plus jeune)

Base : Parents d'élève(s) scolarisé(s) en école primaire



- Une pause déjeuner d'environ 1h30, pendant laquelle ne seront pas organisées d'activités périscolaires, une fin des cours à 15h30, et l'organisation d'activités périscolaires de 15h30 à 16h30
- Une pause déjeuner d'au moins 2h30, pendant laquelle seront organisées des activités périscolaires, et une fin des cours à 16h30
- Ne se prononce pas